



SOMMAIRE

- 1** Votation sur la RIE III : une belle victoire
- 2-3** La concurrence fiscale internationale dans le viseur de deux études récentes
- 4-5** Forum social mondial 2016 à Montréal
- 6** Tribunal Monsanto: un événement marquant dans la lutte contre l'impunité des multinationales
- 7** Notre monde à changer ! Une publication Attac et Civic city
- 8** L'économie, une invention humaine
- 9** Danser contre TiSA (Accord sur le commerce des services). Le Tour de Lorraine à Berne
- 10** Les citoyen-e-s d'Europe se mobilisent pour le procès en appel de « LuxLeaks »
- 11** La résistance wallonne, bluff ou brèche ?
- 11** Adieu à Michel Pellaton
- 12** Annonce : Université d'été européenne des mouvements sociaux, Toulouse 23 - 27 août 2017
- 12** Annonce : Le Forum contre la spéculation sur les matières premières, Lausanne 25 mars 2017

Votation sur la RIE III : une belle victoire

C'est donc non à la RIE III, troisième réforme de l'imposition des entreprises, un non pour lequel Attac s'est battue depuis un certain temps déjà. On aurait tort de ne pas savourer cette victoire. Trop c'est trop, semble avoir pensé la majorité des votants. Et la droite parlementaire, arrogante, peut se mordre les doigts d'avoir ajouté à cette loi tant d'astuces fiscales dont il était facile de démontrer l'absurdité.

Que se passera-t-il maintenant ? Est-ce le début d'un tournant dans la politique fiscale ? On peut en douter. Il est assez probable que le parlement enlèvera quelques-unes des nouvelles niches fiscales prévues par la RIE III. Mais de là à introduire par exemple un taux d'imposition minimum pour les cantons mettant ainsi un frein à la concurrence fiscale intercantonale il y a du chemin à faire. La présence d'une forte opposition qui se bat pour une imposition équitable des entreprises reste plus nécessaire que jamais, aussi au niveau des cantons. Le gouvernement fédéral et certains gouvernements cantonaux tenteront de tout faire pour que la Suisse reste un paradis fiscal pour les entreprises, toujours en prétendant qu'on n'a pas le choix. D'ailleurs, l'abolition du droit de timbre est déjà dans le pipeline.

Toute cette politique d'imposition minimale des entreprises s'inscrit dans une logique de politique néolibérale, une logique qui donne de plus en plus de pouvoir aux multinationales qui, elles, ne daignent guère payer d'impôts. Et dans ce jeu, la Suisse se croit très maligne : on tente d'attirer ces entreprises en grand nombre en espérant compenser ainsi les pertes fiscales dues aux bas taux d'imposition et autres astuces. La RIE III a vou-

lu préserver, voire même renforcer cette logique tout en accordant à l'ensemble des entreprises les mêmes possibilités de faible imposition.

La politique fiscale actuelle s'inscrit dans une certaine vision du rôle de l'Etat : l'essentiel consisterait à créer des conditions optimales pour les entreprises. Tout le reste s'ensuivra car « elles créent des emplois ». On n'aura plus qu'à les en remercier et tout ira bien. Quelques-unes de ces grandes multinationales seront peut-être même très généreuses : elles feront des dons pour la recherche, la formation, la culture... selon leur convenance, bien sûr. Et ce sera bienvenu, car les caisses de l'Etat seront de plus en plus vides. On pourrait aussi faire autrement : chaque individu et chaque entreprise paie sa part selon sa capacité financière. Les institutions démocratiques décideront ensuite comment investir et distribuer cet argent.

La politique actuelle contribue fortement à augmenter les inégalités, vide la démocratie de son sens et, last but not least, se fait sur le dos des pays pauvres du Sud ou même des pays voisins en leur soustrayant de la substance fiscale. La Suisse veut rester championne du dumping fiscal. Combattre une telle politique nous amènera aussi à nous poser la question : quelle économie voulons-nous ? Attac a du pain sur la planche.

La concurrence fiscale internationale dans le viseur de deux études récentes

Pour la votation du 12 février, la RIE III s'appelle officiellement « Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse ». C'est justement cette concurrence fiscale internationale - que la loi suisse voulait renforcer une fois de plus - que dénoncent deux études récentes en montrant à quel point cette concurrence est dommageable. Il est indéniable qu'aujourd'hui il y a dans un grand nombre de pays un manque évident de volonté politique pour stopper le nivellement des taux d'imposition par le bas et pour combattre l'évitement d'impôts, toujours pratiqué à grande échelle par les multinationales.

La première étude est réalisée par Oxfam sous le titre « *La bataille des paradis fiscaux. Droit dans le mur : l'impasse de la concurrence fiscale* ». Les auteurs affirment qu'un des principaux facteurs de l'accroissement des inégalités est la concurrence fiscale et le nivellement par le bas de l'imposition des multinationales. En réduisant la charge fiscale des grandes entreprises, les Etats sont amenés à diminuer les dépenses essentielles destinées à la population et surtout aux plus nécessiteux et éventuellement à augmenter des taxes telles que la TVA qui touchent davantage les pauvres. Depuis une trentaine d'années, on observe globalement une baisse des taux d'imposition des bénéfices des sociétés, tandis que les taxes comme la TVA ou l'imposition des personnes ont plutôt tendance à augmenter. De nombreuses mesures spécifiques de déduction sur les bénéfices ou d'autres arrangements (patent boxes, rescrits fiscaux, conventions fiscales) s'ajoutent à cette baisse des taux, ce qui rend difficile de connaître l'imposition réellement appliquée aux sociétés.

Les pays pauvres très touchés

La théorie veut qu'une fiscalité favorable attire les investissements dont certains pays ont cruellement besoin. Les pays sont ainsi mis en concurrence les uns avec les autres ; il en résulte le dumping fiscal dont en dernier lieu personne ne profite sauf les sociétés. Cette concurrence a pris la forme extrême avec l'émergence d'un réseau international de

paradis fiscaux. En attirant les grandes sociétés ou leurs filiales, ils privent les autres Etats et notamment les pays pauvres de recettes fiscales. Pour ces derniers, ceci est particulièrement dommageable, car dans les revenus de l'Etat la part des recettes fiscales venant des entreprises représente environ le double de ce qu'elle est dans les pays riches. Les Etats semblent incapables d'aller contre les tendances du dumping fiscal. Selon Oxfam cela est lié au fait que la vision économique dominante considère la concurrence comme intrinsèquement bénéfique.

La Suisse parmi « les meilleurs » pour ceux qui veulent éviter les impôts

Oxfam a établi la liste des 15 paradis fiscaux les plus importants pour les entreprises, selon des indicateurs précis et exhaustifs. Ces indicateurs tiennent compte du faible taux d'imposition, des diverses incitations fiscales et du manque de contribution aux efforts internationaux de lutte contre l'évasion fiscale. La Suisse se trouve à la quatrième place dans cette liste, un des pires pays dans ce domaine se plaçant juste derrière les Bermudes, les Iles Caïman et les Pays-Bas. Suivent ensuite Singapour, l'Irlande, le Luxembourg. Voici ce que dit Oxfam très justement sur la Suisse par rapport à la RIE III : « En réponse aux mesures internationales de lutte contre l'évasion fiscale, la Suisse va progressivement mettre fin à ses pratiques fiscales favorables aux entreprises étrangères d'ici 2019. Une bonne nouvelle ? Plutôt de la poudre aux yeux ! Sous prétexte d'un risque d'« exode des entreprises », le Département fédéral des finances a indiqué que ces pratiques seront remplacées par un taux d'imposition général plus faible et d'autres incitations fiscales ».

Oxfam appelle les Etats à prendre des mesures pour mettre un terme à la concurrence fiscale, à identifier les pratiques fiscales dommageables et les interdire au niveau national et mondial et à cesser d'accorder des incitations fiscales discrétionnaires. Si les Etats n'agissent pas rapidement, on verra d'ici peu la fin de l'impôt sur les sociétés.

La deuxième étude analyse la fiscalité des entreprises des pays de l'Union eu-

ropéenne. Elle porte le titre « *Survival of the Richest. Europe's role in supporting an unjust global tax system 2016* ». Suite au scandale des Panama Papers, certains progrès dans le domaine, notamment en ce qui concerne la transparence ont été accomplis. Néanmoins, dans l'ensemble la situation ne s'améliore guère, au contraire. Comme dans l'étude d'Oxfam, les auteurs soulignent que ce sont les pays pauvres en particulier qui subissent les plus grandes pertes de revenus fiscaux.

Toujours des accords secrets entre multinationales et certains gouvernements

Tout d'abord, il est frappant de constater que le nombre d'arrangements secrets entre certains gouvernements et des multinationales, appelés ici « *sweetheart deals* », connus également comme « *rulings* » ou « *rescrits fiscaux* » est en forte augmentation. De 547 en 2013, leur nombre a passé à 1 444 à fin 2015. Ces accords concernent souvent les prix de transfert que les entreprises appliquent aux achats entre leurs filiales, un moyen classique pour transférer des bénéfices d'une juridiction avec un taux d'imposition élevé à une juridiction à taux bas. C'est en Belgique et au Luxembourg qu'on observe les plus fortes augmentations de ce type d'accords.

Ce qui est préoccupant dans ce contexte est l'issue du procès de LuxLeaks, où les « *whistleblowers* » ayant dénoncé le scandale de la pratique des « *rulings* », extrêmement généreuse envers les multinationales, ont été condamnés. Le fait de rendre public des documents qui prouvent l'existence de ces arrangements a permis une réelle prise de conscience du public concernant ces pratiques scandaleuses. Seulement, on préfère poursuivre les dénonciateurs qui ont agi dans l'intérêt public que de mettre fin à des arrangements secrets de baisse d'impôts au profit des grandes entreprises.

La Patent box à l'honneur

Un autre fait dénoncé par cette étude concerne les « *Patent boxes* » qui permettent de diminuer fortement l'imposition des gains issus de licences ou de

brevets. Actuellement, douze pays de l'UE ont introduit cette mesure fiscale dans leur législation avec comme justification d'attirer ainsi les activités de recherche. Localiser géographiquement la propriété intellectuelle n'est toutefois pas toujours évident. Cette mesure fiscale a été en effet fortement critiquée. Une approche un peu plus restreinte a été ensuite adoptée, mais la Patent box subit toujours des critiques, notamment du parlement européen qui constate qu'elle n'a pas prouvé son efficacité pour attirer l'innovation et qu'elle est davantage utilisée par les multinationales comme instrument pour déplacer des profits faisant partie de stratégies agressives d'évitement fiscal. Pour l'instant et jusqu'en 2021 au moins, cette mesure perdure. Rappelons que dans le cadre de la RIE III, la Patent box était un des outils mis à disposition des cantons pour « rendre compétitive le site entrepreneurial ».

Mesures de l'OCDE insuffisantes

L'OCDE avait enfin reconnu le problème de l'évasion fiscale des multinationales proposant en 2015 un paquet de mesures censées lutter contre « l'optimisation fiscale abusive des grandes entreprises »

(appelée BEPS, voir Angles d'Attac No. 102). Ces mesures ont été critiquées pour leur portée nettement insuffisante et pour l'ignorance des besoins spécifiques des pays en développement. Par ailleurs, les Patent boxes ne sont pas visées par ces mesures. Paradoxalement, le fait de s'attaquer à quelques échappatoires fiscales semble avoir incité certains pays à baisser encore davantage leur taux d'imposition, ce qui relance bien sûr la concurrence fiscale. L'OCDE étant le club des pays riches on peut raisonnablement douter que l'adoption de ses standards mettra fin à l'évasion fiscales. C'est pour cette raison que des organisations de la société civile souhaitent que l'ONU prenne l'initiative en créant un organisme fiscal intergouvernemental où chaque pays aurait une voix, initiative qui n'a pas le soutien des pays riches.

Apple Irlande a payé 0,005% d'impôts sur les bénéfices

Apple Irlande n'a payé que 0,005% d'impôts sur ses bénéfices européens en 2014. En 2004, c'était 1%. Comment est-ce possible ? Le taux d'imposition des bénéfices est de 12,5% en Irlande, très compétitif diraient certains ! Mais pas assez pour Apple qui, grâce à des sociétés fantômes et en concentrant artificiellement tous les achats des consommateurs des pays européens en Irlande a réussi un joli tour de passe-passe. Par des accords avec le gouvernement, la grande majorité de ces bénéfices n'ont été taxés nulle part. La commission européenne a déclaré ce procédé illicite car faussant la concurrence. Mais l'Irlande refuse de demander les 13 milliards d'euro d'arriérés à Apple.

[1] <https://www.oxfam.org/fr/rapports/la-bataille-des-paradis-fiscaux>

[2] <http://eurodad.org/files/pdf/1546667-survival-of-the-richest.pdf>

Christine Dellsperger



Singapour, numéro cinq des paradis fiscaux, juste derrière la Suisse.

Forum social mondial 2016 à Montréal



Deux de nos militants ont participé au Forum Social Mondial à Montréal l'été passé, Chloé Frammery (CF) et Gérard Scheller (GS). Voici quelques impressions en vrac qu'ils nous ont apporté de cet évènement important.

C'est une première mondiale, le Forum Social Mondial s'est tenu dans un pays du Nord, avec 35'000 inscrits. La marche inaugurale regroupait 15'000 militants. Malheureusement, 70% des visas de participants des pays du Sud ont été refusés ! En conséquence des séminaires ont été annulés, faute de présence des conférenciers. D'autre part, le budget du Forum se compte en millions de dollars, et les organisateurs ont accepté des financements douteux. Il s'agit de la fondation nommée *Engaged Donor for Global Equity (EDGE)* qui comprend le *Rockefeller Brothers Fund* et la *Ford Foundation*

Mardi 10 août, 9h (GS)

Ricardo Petrella faisait un tour d'horizon de sa vision de la planète, avec l'humour qu'on lui connaît. Il résumait ainsi le contenu de son dernier livre : Pour une nouvelle narration du monde. Le monde se complexifie et laisse le pouvoir à la technique et n'admet pas le changement. Pourtant, tout système qui ne change pas est voué à sa mort !

Trois producteurs de sens nous gèrent :

1. "Au nom de Dieu", on va jusqu'à tuer "au nom de Dieu".
2. "Au nom de la Nation", avec une démocratie qui ne fonctionne pas ! Les sou-

verainetés nationales ont exproprié le peuple et ont oublié les belles luttes de libération nationales.

3. "Au nom de l'argent", on ne décide de dépenses que s'il y a "retour sur investissement". Des peuples entiers sont oubliés, pensons aux 34'000 morts en Méditerranée ! La finance n'a plus aucun rapport avec l'économie réelle. On a monétarisé la vie.

Changeons tout ça ! Propositions :

1. Enlever le pouvoir au système financier
 - Banques citoyennes
 - Monnaies locales
 - Les dettes ne doivent plus contrôler les peuples
 - Redonner le pouvoir aux politiques et l'ôter aux entreprises
 2. Déclarer la pauvreté comme illégale
 3. Stopper les guerres.
- Passons de "be Muslim", "be Christian", "be Canadien", "be Rich" ... à ... "be Human"

Mardi 10 août : 1ère journée de conférences et d'ateliers (CF)

Le matin: *Speaking the whole truth to power: why we need to uncover the 9/11 deception*. Il s'agissait d'interventions et démonstrations de l'équipe d'ingénieurs et d'architectes de *reopen 9/11*. J'ai pris des contacts pour continuer à mener l'enquête et informer tout autour.

L'après-midi : Atelier *Quantitative easing for the citizens*, animée par un canadien qui s'est présenté aux élections présidentielles de 1996 : John Turmel. Il nous a appris que la même loi que celle du 3 janvier 1973, la Pompidou-Rotschild qui

empêche la banque centrale de faire crédit à l'Etat, a été passée au Canada en 1974 par Pierre Trudeau. J'ai pris la parole pour parler de la loi du 3 janvier 1973, car les gens présents l'ignoraient. J'ai aussi parlé de l'initiative monnaie pleine, du bail in (pareil, personne ne connaissait!)... et d'Etienne Chouard et de Gérard Foucher qui nous renseignent bien ici en Europe! Bref, ce dernier est censuré de partout mais continue à donner des conférences de façon un peu cachée pour expliquer aux Canadiens et aux Nord-Américains la création monétaire, l'origine de la monnaie et le mythe du troc (il a lu "la Dette, 5000 ans d'histoire", comme moi) ... Riches échanges et prise d'adresses emails ! Il y a même un gars qui va faire son doctorat sur l'initiative Monnaie pleine, qui m'a demandé mes coordonnées.

Par contre, le soir nous voulions assister à une conférence Faire échec à la guerre : La Syrie dans l'état... sauf que la salle annoncée n'existe pas, que cette conférence avait lieu vendredi à une autre heure et avec un autre titre !! Au niveau organisationnel on aurait pu mieux faire !

Bien morts après cette journée en mode jeu de piste : Nous avons quadrillé Montréal à la recherche de salles de conférences, introuvables ou presque ! Même Google maps (qui a effacé la Palestine de sa carte) a eu du mal ! Mission du lendemain : trouver nos salles AVANT le début des conférences.

Jeudi 11 août : "Syria and international Law" puis "Palestiniens sous l'Apartheid, l'occupation et le siège" (CF)

Syria and international Law : International Law died in Syria. (Le droit international est mort en Syrie). C'est ainsi que commence l'exposé de Nour El Kadri, professeur à l'université d'Ottawa. En effet, les USA, le Canada, la France bombardent la Syrie au mépris total des lois internationales en vigueur. L'une d'elle, émanant de l'ONU, dit qu'un pays peut intervenir militairement dans un pays étranger dans 2 cas : 1) Pour se défendre des attaques directes de ce pays. 2) Dans le cas d'une attaque globale dans laquelle la sécurité collective (dont celle du pays qui souhaite intervenir) est

menacée. Dans le cas de la Syrie, il ne s'agit ni du 1er cas ni du 2ème. Il s'agit d'ingérence et de mépris complet des lois internationales.

L'alliance occidentale contrevient au principe de souveraineté nationale en mettant la Syrie à feu et à sang depuis 2011, en prétextant que Bachar al Assad est un dictateur et un 'anti-gay'... mais en collaborant par contre avec le Qatar et l'Arabie Saoudite qui sont des monarchies sans constitution (Qatar) et sans élection (A.S.) interdit aux femmes de voter, de conduire, de faire des études. La lapidation, la peine capitale, les coups de fouets y sont monnaie courante mais là ... aucun problème ! Assad ne suit pas les injonctions américaines, tout comme Saddam Hussein et Khadafi, alors on essaie de le renverser, comme les deux autres, par tous les moyens.

Un autre élément intéressant : la Russie et la Chine, qui avaient collaboré avec l'alliance américaine pour renverser Khadafi en Lybie, s'en étaient mordu les doigts et ont cette fois mis leur VETO sur l'attaque de la Syrie ce qui n'a pas plu aux USA.

Pour la petite histoire, les USA, avec l'aide de l'OTAN, avaient déclaré que la Lybie était une zone de libre-circulation d'avions et que si la Lybie interdisait à quiconque de survoler son territoire, les US s'octroyaient le droit de bombarder le pays !

La Syrie avant le début des bombardements de 2011, c'était :

- Pas de dette publique
- Les médicaments et l'école gratuits
- 90% des habitants propriétaires de leur maison
- Les emprunts SANS intérêt
- 7% de chômage
- 6 budgets de suite à l'équilibre

La Syrie depuis 2011, c'est :

- Un chômage à 20%
- Des prix en hausse de 20-30%
- Entre 260 000 et 470 000 morts
- La création de RÉFUGIÉS

Ces violations du droit international nous mènent vers rien de moins que LA 3EME GUERRE MONDIALE.

Ken Stone, militant depuis 45 ans et membre du SSM (Syria Solidarity Movement), dénonce l'ingérence canadienne aussi dans cette guerre contre Assad et le peuple syrien, matérialisée sous l'insidieux acronyme R2P (Responsability to protect), adoptée par l'ONU en 2005. Il souligne en outre l'importance de la mobilisation associative et citoyenne pour dénoncer les mensonges proférés pour attaquer la Syrie : UN SEUL e-mail envoyé aux parlementaires britanniques par une organisation anti-guerre canadienne prouvant que l'attaque chimique de 2013 avait été commise par l'opposition (financée par les USA) à Assad et NON par la Russie a suffi pour que les députés anglais votent CONTRE l'intervention en Syrie.

Jeudi 11 août : Palestiniens sous l'Apartheid, l'occupation et le siège (CF)

De nombreux exemples de tyrannie, qui s'ajoutent à ceux que je connaissais, sont évoqués par les trois intervenants de cette grande conférence qui fait salle comble ce mercredi soir !

- L'objectif israélien pour 2020 est une Jérusalem partagée ainsi : 70% juifs / 30% palestiniens.

Jamais dans l'histoire humaine on avait vu l'établissement d'un quota, et encore moins par rapport à une appartenance religieuse !

- Toute personne juive qui veut s'établir en Israël devient automatiquement citoyen permanent d'Israël.

- Tout palestinien qui souhaite rester en Palestine doit vivre six ans de suite dans la même ville pour pouvoir obtenir un permis de résidence, dans son propre pays ! Ce permis de résidence lui est retiré dès qu'il part rejoindre sa famille dans une autre partie du pays...

- Le mariage entre palestiniens implique une perte de résidence pour l'un des deux époux.

- Les Palestiniens peuvent officiellement s'installer sur 13% de leur pays. En réalité c'est beaucoup moins.

- Pour construire une maison, les palestiniens doivent obtenir un permis de construire, or ces permis sont très longs et difficiles à obtenir (plus de deux ans d'attente et une majorité de refus). Les maisons palestiniennes construites sans autorisation sont régulièrement détruites

par le gouvernement israélien (172 en 2016).

- Un mur de 700 km sépare Jérusalem-est de la Cisjordanie, il est 'agrémenté' de 12 check points, que les enfants doivent traverser chaque jour pour aller à l'école ou pour se faire soigner. Bassad Ghattas, membre du parlement palestinien nous raconte l'histoire d'un jeune palestinien qui avait un cancer de la mâchoire et qui s'était fait soigner à l'hôpital de Jérusalem pendant cinq ans. Un beau jour, alors qu'il se rend à l'hôpital pour se faire greffer un morceau de mâchoire artificielle fait exprès pour lui, un militaire l'arrête au check point et lui refuse le passage... car il a 18 ans ! Quand on est majeur et palestinien, on n'a plus l'autorisation de passer les check points à Jérusalem.

Bref, les larmes sont au bord des yeux, l'épuration ethnique est en marche depuis 1948, renforcée depuis 1967. L'ONU ne prend pas la moindre résolution. Sa seule intervention a été le découpage de 1947, bafoué par le gouvernement israélien et suivi par aucun contrôle ni aucune sanction envers les colons. Les intervenants nous supplient d'interpeller nos gouvernements pour que cesse l'Apartheid en Palestine. Faisons-le.

Ces deux situations sont des exemples de l'impérialisme dément émanant d'une poignée d'humains (sont-ils vraiment humains ?...) qui ont le pouvoir, l'argent, l'impunité et un cerveau malade. Refusons ces guerres, ces ingérences, cet apartheid, ces tortures. Faisons entendre nos voix.

Tribunal Monsanto: un événement marquant dans la lutte contre l'impunité des multinationales

Du 14 au 16 octobre 2016 s'est tenu à La Haye, Pays-Bas, le tribunal international contre Monsanto. Le but des délibérations symboliques de ce tribunal était de juger Monsanto pour violations des droits humains, crimes contre l'humanité et écocide. Cinq juges renommés ont écouté les plaintes d'une trentaine de victimes, d'experts et de scientifiques venus de tous les continents. Parallèlement au tribunal, une Assemblée des peuples a réuni 750 personnes participant à des ateliers. Le verdict est attendu pour avril 2017.

Le tribunal a été soutenu par de nombreuses personnalités. **Vandana Shiva**, une des membres du comité d'organisation dit : « L'écocide est un crime très sérieux contre l'humanité, il n'est cependant pas encore possible de condamner ceux qui en sont responsables. Cela doit changer! Les grandes compagnies doivent être tenues pour responsables de leurs actions inconscientes qui menacent notre environnement et donc nos vies. Les Etats et la communauté internationale doivent disposer d'un instrument leur donnant le pouvoir d'éviter ce genre de catastrophe. »

Un autre membre du comité d'organisation est le Suisse **Hans Herren**, agronome spécialiste en lutte contre les parasites, mondialement connu et distingué par le prix Nobel alternatif. Selon lui, « Monsanto promeut un modèle d'agriculture industrielle, qui est mondialement responsable d'au moins un tiers des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. L'agriculture industrielle et conventionnelle est en grande partie responsable de la perte de fertilité des sols et des réserves d'eau souterraines, du déclin de la biodiversité et de la disparition d'espèces, ainsi que du déplacement de millions de petites paysannes et paysans dans le monde entier ». Font également partie du comité **Olivier De Schutter**, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, ainsi que **Marie-Monique Robin**, auteure du film *Le monde selon Monsanto*.

Les cinq juges du tribunal sont originaires du Sénégal, du Mexique, de l'Argentine, du Canada et de la Belgique. Il s'agit de personnalités reconnues avec de larges compétences dans le domaine de la jurisprudence et des droits de l'homme.

Pourquoi ce tribunal ?

Le but du tribunal était de donner la parole aux victimes et d'évaluer les faits reprochés à Monsanto. Le tribunal prend appui sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et droits de l'homme adoptés au sein de l'ONU en 2011. Il s'agissait non seulement de juger les dommages au regard du droit international en vigueur, mais également de démontrer le déficit de ce droit, en particulier en ce qui concerne le crime d'écocide (acte de destruction d'un écosystème). Ce dernier devrait en effet figurer dans le droit international pénal, permettant ainsi de poursuivre les personnes physiques et morales soupçonnées d'avoir commis un écocide, ce qui n'est actuellement pas le cas. Reconnaître ce crime permettrait de garantir le droit des humains à un environnement sain, mais aussi le droit de la nature à être protégée.

Résultats pas encore connus

La tenue du tribunal contre Monsanto a rencontré un large succès. Pour les participants de l'Assemblée des Peuples il est clair que cette multinationale viole des droits humains fondamentaux. Les juges rendront cependant leurs avis juridiques seulement en avril 2017. Ils souhaitent en effet rendre un verdict solide afin qu'il puisse faire office d'exemple pour des cas similaires et qu'il permette en plus de lancer la discussion sur les lacunes du droit international pénal.

Si le combat juridique est sans doute important, n'oublions pas que d'autres luttes contre cette multinationale existent depuis longtemps. Ainsi, par exemple, les marches contre Monsanto en mai 2016 à Morges et à Bâle qu'Attac avait soutenues. Ou surtout les nombreuses luttes menées dans des pays du Sud, comme en Colombie ou en Argentine. Certains de ces combats ont été victorieux. Le gouvernement du Burkina Faso a ainsi interdit l'utilisation des OGM et celui du Sri Lanka a banni des produits contenant du glyphosate.



Marche contre Monsanto le 21 mai 2016 à Morges <https://marche-contre-monsanto.ch/>

Christine Dellsperger

Notre monde à changer ! Une publication Attac et Civic city

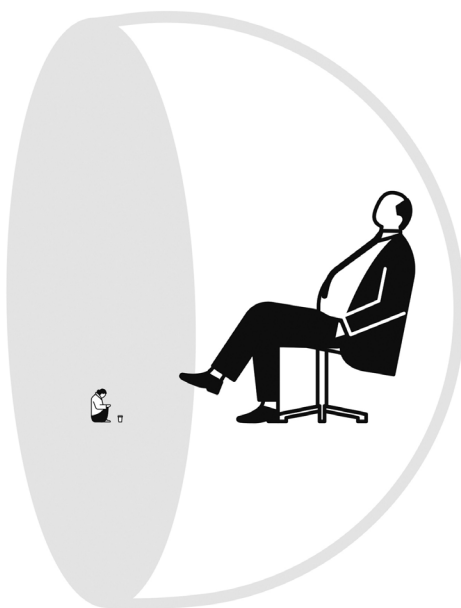
Les richesses des 60 individus les plus riches au monde sont désormais supérieures à celles détenues par les 50 % les moins bien lotis de la population mondiale. Autrement dit, 3,5 milliards de personnes se partagent les mêmes richesses que ces 60 personnes vraiment trop fortunées.

Attac France s'est associé à l'Institut de recherche critique en design Civic city pour publier son dernier livre, Notre monde à changer! Ce bel ouvrage est le résultat d'une habile réinterprétation graphique, par Ruedi Baur et son équipe, des données économiques, analyses et propositions politiques portées par Attac

Les montants de l'évasion fiscale, la répartition des richesses et les inégalités dans le monde ou encore les conséquences des dérèglements climatique sont mis en images grâce à un système numérique de représentation de figurines créé par l'atelier Intégral Ruedi Baur en hommage au système Isotype développé en 1925 par le socio-économiste autrichien Otto Neurath et le graphiste allemand Gerd Arntz.

Dans le cadre d'un projet graphique pour la Biennale d'Art Contemporain, Manifesta 11 qui s'est déroulée en 2016 à Zurich et qui avait pour thème « what people do for money », l'atelier Intégral Ruedi Baur avait développé ce système numérique. Du design d'information qui avait pour objectif de rendre plus intelligible les statistiques en les sortant de leur abstraction.

Cette Biennale terminée, se posait la question de la manière de donner une autre réalité politique à ces représentations humaines. Après discussion avec l'éditeur Lars Müller, Ruedi et Vera Baur s'adressent à l'association Attac en leur proposant de concevoir avec eux un livre sur l'état économique, social, écologique et politique du monde. Ainsi a débuté



Les richesses des personnes les plus riches au monde n'ont pas seulement augmenté mais doublé entre 2009 et 2014.



une brève mais intense aventure dont le résultat se trouve dans Notre monde à changer ! Les données issues de diverses statistiques choisies comme les propositions politiques d'Attac furent réinterprétées graphiquement par Ruedi Baur et son équipe dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre Attac et Civic city.

« Notre monde : à changer ! » ne se contente pas de rendre intelligibles les chiffres liés à l'économie, la finance, l'écologie, l'alimentation ou l'immigra-

tion ; il présente les propositions et alternatives portées par des spécialistes de ces sujets et par Attac. Décrypter visuellement les rouages de notre système-monde permet aussi de montrer qu'un autre monde est possible et nécessaire.

Notre monde à changer ! Civic City, Ruedi et Vera Baur, Thomas Coutrot, Maxime Combes, Ed. Lars Müller 2017. L'ouvrage existe pour l'instant en français et en anglais.

Civic City

Fondée en 2011 à la suite de l'institut Design2context, Civic city est un institut autonome de recherche critique en design et un réseau pluri-disciplinaire et international de concepteurs et de penseurs d'un monde meilleur. Il rassemble

urbanistes, designers, graphistes, architectes, paysagistes, anthropologues, sociologues, politologues et autres théoriciens et praticiens du design aux côtés de citoyens experts des lieux et des usages comme des institutions universitaires et des associations.

L'économie, une invention humaine



« Pour en finir avec l'économie », est un ouvrage à deux voix, qui affirme avec force que l'économie est une construction humaine, construction qui a colonisé notre esprit et nos vies depuis près de trois siècles. La remise en question radicale de cette invention est possible et constitue un enjeu crucial pour notre société.

Serge Latouche a enseigné l'épistémologie des sciences économiques, ce qui l'a amené à devenir l'un des penseurs les plus influents de la décroissance. Anselm Jappe, lui, est philosophe, grand spécialiste de Debors et de Marx.

Ce livre est composé de plusieurs textes et du compte-rendu d'un débat. Ce n'est sans doute pas la forme idéale pour se faire une idée cohérente du sujet abordé, mais cela donne lieu à une forme de confrontation intéressante. Et surtout, les deux auteurs dégagent des idées fortes et originales qui sont susceptibles de changer notre vision de l'économie et de la société.

Latouche souligne que notre imaginaire actuel c'est l'imaginaire économique et cet imaginaire nous a complètement colonisé : toute notre réalité est appréhendée au travers du prisme de l'économie. Tous les événements qui surviennent, y compris par exemple le temps qu'il fait, sont décodés prioritairement en terme de retombées économiques. Et ceci est un

phénomène extrêmement récent. Aucune autre société n'a été une société économique comme l'est la notre.

Ce conditionnement social sans faille nous empêche de voir deux choses élémentaires : d'une part une croissance infinie sur une planète finie est une absurdité totale, d'autre part travailler plus pour gagner plus est un aveuglement d'une bêtise remarquable. Travailler plus signifie augmenter l'offre de travail alors que la demande décroît et cela mène à un effondrement des salaires. Il faut donc travailler moins pour travailler tous. Cela permettrait de renouer avec la vie contemplative riche de découvertes et d'accomplissements : une vie consacrée à la méditation, au jeu, au rêve, aux relations sociales, aux discussions, au farniente.

Il faudra donc renoncer à une autre idée fautive, celle qui veut que les besoins sont illimités et que cette illimitation est une bonne chose. Notre société de croissance produit un état d'insatisfaction généralisé qui en fait le contraire d'une société d'abondance. L'abondance est une mise en scène nécessaire à la société de consommation, mais la réalité vécue est celle de la frustration. Il faut donc sortir de la société de consommation pour vivre mieux. L'abondance ne sera possible que si l'on consent à une auto-limitation de ses besoins. C'est ce que Latouche appelle l'abondance frugale.

Pour Jappe, l'invention de l'économie est avant tout la mise en place d'une pratique réelle. La conception de l'être humain comme simple Homo œconomicus a été le plus grand changement dans la conception de l'être humain depuis l'Antiquité. Il faut prendre l'humain comme il est sans chercher à l'améliorer, puisque son égoïsme naturel permet d'enrichir la société. De sujet moral, l'être humain devient le travailleur et le consommateur qu'il est aujourd'hui.

Jappe reprend la notion de « fétichisme » chez Marx. Les hommes adorent les idoles qu'ils ont créées eux-mêmes et qu'ils ont investi de pouvoir dans la société qui est la leur. Cela signifie pour lui que les hommes pensent dépendre de ce qu'ils ont eux-mêmes créé. Les marchandises deviennent ainsi des dieux dont la

volonté nous échappent. Par exemple, lorsque nous disons « les marchés n'ont pas réagi », nous parlons comme s'il s'agissait de divinités autonomes, alors que les marchés sont constitués d'êtres humains bien réels qui prennent des décisions.

Dès lors, « sortir de l'économie » ne peut pas vouloir dire sortir de la production matérielle. Cela veut dire sortir de ce qui définit l'économie, c'est-à-dire le travail, l'argent, la valeur. La production matérielle permet de réaliser le but véritable de l'économie actuelle : réaliser un profit. C'est l'exact contraire d'une production orientée selon les besoins. Et les besoins ne sont qu'un prétexte pour produire plus de valeur et donc plus d'argent. En outre, toute société où l'argent est central dans le processus économique est obligatoirement un société de croissance.

Contrairement à la plupart des économistes de la décroissance, Jappe nous indique en peu de mots comment s'en sortir. Les « instructions » qu'il nous donne là sont d'une importance capitale. La nouvelle société ne peut être que le contraire d'une société libérale. Cette société doit faire une évaluation des besoins et des désirs puis, à partir de cela, un inventaire des activités nécessaires pour les satisfaire, et ceci en y incluant le degré de technologie souhaitable et en calculant cas pour cas ce qui vaut vraiment la peine.

Donnons pourtant à Latouche les mots de la fin : « La décroissance est un projet révolutionnaire, en ce sens qu'elle suppose une rupture radicale avec le système social en place, à savoir la société de croissance. Il s'agit, une fois sortis de l'illimitation de l'économie productiviste, de construire une société d'abondance frugale... La première forme de rupture impliquée par le projet décroissantiste consiste à décoloniser notre imaginaire, autrement dit, à sortir de la religion de la croissance et à renoncer au culte de l'économie. »

Gérald Mermet

Danser contre TiSA (Accord sur le commerce des services). Le Tour de Lorraine à Berne

Cela va faire quatre ans qu'Attac suisse se préoccupe des effets de TiSA et met en garde sans relâche contre ses conséquences colossales en termes de dérégulation et de privatisation, surtout en ce qui concerne les services publics.

Attac a aidé à mettre sur pieds plusieurs groupes régionaux pour stopper TiSA et a contribué à leur mise en réseau à travers toute la Suisse. Attac a également co-organisé des manifestations à Genève devant le Consulat australien où l'accord est négocié à huis-clos.

Un résultat important du travail concerté au niveau suisse a été la manifestation d'octobre 2016 sur la Place Fédérale à Berne, qui a attiré environ 2000 personnes et était portée par différentes organisations telles que des syndicats, des mouvements pour la défense de l'environnement et bien d'autres. Néanmoins, les manifestations de protestation en Suisse étaient jusque-là relativement faibles et le sont restées.

Attac berne, en collaboration avec l'organisation Tour de Lorraine (voir encadré), a contribué à poursuivre la discussion cette année. En plus d'ateliers, de théâtres, de tours de ville et de présentations de films, une rencontre informelle a eu lieu avec deux représentants du mouvement européen contre les nouveaux accords de libre-échange, s'agissant non seulement de TiSA, mais également de TAFTA (appelé également TTIP) et CETA.^[1]

Nelly Grotefendt de l'organisation berlinoise « TTIP – pas équitablement négociable » et Pia Eberhardt de « Corporate Europe Observatory » (CEO), une ONG critique et groupe de pression luttant contre les multinationales dont le siège est à Bruxelles, ont fait le déplacement à Berne. Les deux militantes étaient invitées au Tour de Lorraine pour participer à un atelier sur le thème de la protection des investissements. Elles ont mis l'accent sur le rôle central que ce thème joue dans la campagne européenne. Le fait que des entreprises puissent poursuivre des gouvernements devant des tribunaux privés si elles estiment leurs bénéfices lésés a mobilisé des millions de personnes en Europe. En octobre 2015, ce ne sont pas moins de 250'000 personnes qui sont descendues dans la rue à Berlin

pour protester contre ces accords. L'on n'avait plus vu une telle mobilisation depuis plus de 20 ans. Trois millions et demi de citoyennes et de citoyens ont signé la pétition européenne contre TAFTA. Si cette pétition n'a pas force de loi pour la Commission de l'Union européenne, elle s'est néanmoins avérée être un important instrument de mobilisation. Plus de 2100 communes et régions se sont déclarées « hors TiSA – CETA et TTIP » ; on en trouve actuellement une vingtaine en Suisse.^[2]

Dans plusieurs parties de l'Europe, le fait de présenter les nouveaux traités de libre-échange de façon négative a porté ses fruits. Il est toutefois regrettable que des partis de droite aient ensuite instrumentalisé ce thème pour leur propagande. L'élection de Trump en est l'expression la plus significative. Mais ce que veut Trump, ce n'est pas un commerce mondial plus équitable, c'est un commerce qui soit plus lucratif pour les multinationales des Etats-Unis.

En même temps, dans les pays du Sud, le mécontentement gronde contre les règles de commerce actuellement imposées par le Nord. Ainsi, des pays comme par exemple l'Afrique du Sud ou l'Indonésie sont sortis des traités de libre-échange existants et l'Inde refuse catégoriquement la protection des investisseurs permettant de porter plainte contre le gouvernement. De plus, Sierra Club, la plus grande organisation pour la protection de l'environnement nord-américaine a publié récemment une prise de position sur le thème d'une politique commerciale respectueuse de l'environnement. Sur le plan européen, les revendications pour un commerce mondial plus équitable ont été formulées dans le « Mandat Commercial Alternatif » (Alternative Trade Mandate).^[3] Plus de 50 organisations de la société civile, dont Attac, luttent pour que les droits de l'homme, la protection de l'environnement et les droits des travailleurs soient enfin ancrés dans les traités commerciaux et deviennent juridiquement exécutoires.

La mobilisation pour une autre mondialisation est donc en marche ; elle va résolument de l'avant. La lutte continue.

Tour de Lorraine

Le Tour de Lorraine est à la fois un forum social et une fête solidaire. Il a eu lieu pour la première fois en 2001 pour protester contre le WEF (Forum économique mondial). Dès le début, Attac Berne a fait partie du comité d'organisation. Cette année, la 17^e édition du Tour de Lorraine bernoise, intitulée **Danser contre TiSA. Le commerce autrement**, a eu lieu les 20 et 21 janvier. Des visites, une pièce de théâtre, une exposition, la présentation de films ainsi que des ateliers ont permis d'approcher de manière critique la politique commerciale actuelle. Des initiatives comme Multinationales responsables et Souveraineté alimentaire ont été présentées. Les bénéficiaires des soirées Tour de Lorraine profitent aussi bien à des projets de la gauche qu'à des initiatives de la base.
www.tourdelorraine.ch

[1] TAFTA (TTIP) : Accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne, CETA : id. entre le Canada et l'Union européenne.

[2] <https://map.ttip-free-zones.eu/> arrive directement sur la carte en français

[3] Alternative Trade Mandate: <http://www.s2bnetwork.org/trade-time-new-vision/>

Markus Flück
traduction : Andrée Durand, Coordinat

Les citoyen-e-s d'Europe se mobilisent pour le procès en appel du « LuxLeaks »

Lundi 12 décembre 2016 s'est tenue la première journée du procès en appel d'Antoine Deltour, Raphaël Halet et Edouard Perrin, les trois protagonistes du scandale « LuxLeaks ». Des militant-e-s venus de plus de 20 pays différents étaient présent-e-s pour les soutenir et réaffirmer l'importance de lutter contre l'évasion fiscale. Retour sur une mobilisation internationale sans précédent, coordonnée par les organisations de la Plateforme contre les Paradis Fiscaux et Judiciaires (notamment Attac France, ActionAid France - Peuples Solidaires et le CCFD-Terre Solidaire), Tax Justice Europe et les comités de soutien luxembourgeois et français.

Partis de Paris en début d'après-midi, une soixantaine de militant-e-s français-e-s sont arrivés à Luxembourg dans la soirée du 11 décembre pour assister à un meeting de soutien aux prévenus du « LuxLeaks » organisé par le comité de solidarité luxembourgeois. Le lendemain matin, c'est en centre-ville que plus de 150 militant-e-s venant de plus de 20 pays européens se retrouvent pour une explication sur le contexte et le programme de la mobilisation. Tout le monde est venu pour la même chose :

- Soutenir les trois inculpés et demander

une meilleure protection des lanceurs d'alerte

- Exiger plus de justice fiscale et notamment plus de transparence.

Le matin, les militant-e-s ont participé à un « safari fiscal », organisé en anglais et en français, pour découvrir les hauts lieux de l'évasion fiscale dans la ville. Le groupe est ainsi parti sur les traces des filiales d'Engie, de McDonald's, de la Société générale, d'Amazon ou encore du cabinet de conseil PriceWaterhouseCoopers, ancien employeur d'Antoine Deltour et Raphaël Halet à l'origine de la plainte à leur rencontre.

Dès 13 h 30, elles et ils étaient des centaines sur le parvis de la Cité judiciaire en soutien aux inculpés, après qu'un bus du comité de soutien à Antoine Deltour venant de Lorraine les a rejoint. Des représentant-e-s de la société civile, des syndicats, des élu-e-s du Parlement Européen et des membres des comités de soutien ont tou-te-s pris-e-s la parole sur le parvis pour rappeler l'injustice que représente ce procès et dénoncer les pratiques d'évasion fiscales abusives. Peu avant l'arrivée des inculpés, une bande-roule de 20 mètres a été déployée le long de l'esplanade avec un seul message :

« Protégez les lanceurs d'alerte, pas les évadés fiscaux ». Dans la foule des « Merci », « Thank you », « Gedankt » brandis sur des pancartes dans les langues de tous les pays mobilisés montrent l'ampleur du mouvement de soutien.

Les présent-e-s ont ensuite formé une haie d'honneur et chanté pour remercier Antoine Deltour, Raphaël Halet et Edouard Perrin à mesure de leur arrivée au tribunal. La mobilisation s'est poursuivie tout au long de l'après-midi et jusqu'à la fin des audiences où des militant-e-s ont attendu la sortie des prévenus pour les remercier une dernière fois. Ces deux jours ont témoigné d'un nouvel essor dans la mobilisation de la société civile européenne et marqueront l'histoire du mouvement pour la justice fiscale !

La cinquième et dernière audience a eu lieu le 9 janvier. Elle clôt ce procès en appel des inculpés de l'affaire LuxLeaks. L'arrêt sera rendu le 15 mars 2017.

Par Attac France, CCFD - Terre Solidaire, Peuples Solidaires/ActionAid, Plateforme paradis fiscaux et judiciaire



La résistance wallonne, bluff ou brèche ?

C'est le titre d'un article de Raoul-Marc Jennar dans le Monde Diplomatique de janvier 2017 au sujet du CETA, l'accord de libre-échange UE-Canada. Voici un bref résumé et quelques citations.

Négocié en secret depuis 2009, le CETA est signé en septembre 2014. Pour être ratifié par les États de l'UE, les parlements doivent se prononcer. Celui de Wallonie se penche donc sur la question et accomplit un réel et profond travail de consultation qui l'amènera à refuser cet accord. Ainsi que pour l'accord équivalent entre l'UE et les USA, le Tafta ou TTIP, le CETA contient « un dispositif d'arbitrage qui protège les investisseurs contre les entraves que pourraient leur imposer les États ». Le Parlement Wal-

lon propose donc « [...] l'inscription dans tous les accords de libre-échange de quatorze 'balises' contraignantes : [...] le respect des droits humains, du droit du travail et des normes environnementales [...] ». Le dispositif d'arbitrage est amélioré en créant une juridiction originale ainsi qu'une instance d'appel.

Malgré tout ce qui a été dit dans les médias, à savoir que rien n'a été changé dans l'accord, « [...] ce qui a changé, c'est la manière dont le traité sera mis en œuvre – si tant est qu'il le soit, puisqu'il doit être ratifié à l'unanimité par les Parlements nationaux –. [...] La protection du travail comme celle de l'environnement ont été renforcées », ainsi que les souverainetés nationales et européennes.

Malgré toutes les ambiguïtés qui subsistent encore dans ce traité « Les socialistes wallons sont néanmoins allés aussi loin que possible dans un contexte où tous les gouvernements s'opposaient à eux. Ils ont démontré que résister n'est jamais vain, **y compris dans le cadre institutionnel dominant** [c'est nous qui soulignons]. Les principales raisons de s'opposer à ces accords de libre-échange ont été, pour la première fois, portées et débattues au plus haut niveau de l'Union européenne. »

Pour les citoyennes et citoyens engagé-e-s, les raisons de se battre contre la ratification du CETA demeurent.

Adieu à Michel Pellaton

Michel Pellaton est décédé le 3 décembre 2016 à Bienne. Militant d'Attac de longue date, Michel était également l'éditeur et l'imprimeur des Angles d'Attac. Avec son engagement constant, ses larges connaissances, sa disponibilité et son caractère joyeux, Michel a donné énormément à Attac. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un souvenir ému.

Cher Michel,

Tu es parti. Pour beaucoup d'entre nous qui te rencontraient régulièrement, c'est le choc.

Nous te savions malade, mais la foi en la toute puissance de la médecine ne nous a pas préparés à ses échecs les plus injustes. Tu resterais là, ça irait bien...

Nous nous souvenons. Tu étais membre du comité d'attac bienne, puis d'attac bienne-jura. Sans jamais te mettre en avant, tu participais et tu suggérais. Tu savais beaucoup de choses et tu avais l'expérience du travail collectif. C'était d'abord ce qu'on aimait : ton sens

du collectif où chacun et chacune a sa place. Homme ou femme ton attitude a toujours été respectueuse. Compétent, connaisseur des thèmes défendus par attac, égalitaire, solidaire. Et présent.

Chaque fois que nous avons eu besoin de ton aide, tu étais là : « Oui, passe à l'imprimerie quand tu veux... ». Avec les va-et-vient des mails pour peaufiner le flyer, l'annonce, la brochure, le livre etc. Et pas seulement pour le travail militant. Tu étais aussi un professionnel très com-

pétent et créatif. Comme nous disions : notre imprimeur, c'est une perle.

Tu n'étais jamais stressé, énervé, en colère ou impatient. Tu n'as jamais été malveillant ou jugeant. Mais avec cependant une position claire, avec un cœur de Gavroche accroché du bon côté.

Tu nous manques...

Attac bienne-jura



Annonces

Université d'été européenne des mouvements sociaux Toulouse 23 - 27 août 2017

Du 23 au 27 août 2017, l'Université d'été européenne des mouvements sociaux initiée par le réseau des Attac d'Europe se tiendra à Toulouse. Dans une période préoccupante pour l'Europe et le monde, ce sera le lieu de rencontre, de réflexion, de formation et d'action des citoyen·ne·s, réseaux et mouvements mobilisé·e·s.



On s'y retrouve ?

Nous vivons une époque où les crises s'enchevêtrent inextricablement. Le monde est entré dans une ère de déstabilisation généralisée. La mondialisation néolibérale révèle son vrai visage – une véritable tragédie pour des centaines de millions de personnes partout dans le monde. **Les défis sont immenses, mais un autre monde est possible !**

Le Forum contre la spéculation sur les matières premières

avec des conférences-débats et ateliers
**aura lieu le samedi 25 mars 2017
à Lausanne**

De 13h30 à 19h

Au Pôle Sud, av. J.J. Mercier 3

La manifestation aura lieu le lundi 27 mars

départ à 18h de la Place St. François



Impressum

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 4x par année. Destiné aux membres et aux abonnés. Impression et mise en page: Centre d'impression Bienne. Tirage 1'600 exemplaires.